

Résumé du projet de loi N° 8518

Ce dispositif autorise le Gouvernement à financer l'acquisition, l'hébergement et l'exploitation d'un supercalculateur optimisé pour les applications d'intelligence artificielle, ci-après « IA », ainsi que l'exploitation d'une « AI Factory » nationale.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte européen. La Commission européenne a mandaté l'*European High Performance Computing Joint Undertaking*, ci-après « EuroHPC JU », pour déployer un réseau de supercalculateurs dédiés à l'IA, accompagnés de structures dites « AI Factories ». Ces structures offriront des services destinés à promouvoir le développement d'une IA éthique, en accord avec les droits fondamentaux et les valeurs de l'Union européenne. L'intention est de placer l'Europe comme un acteur de premier plan à l'échelle mondiale dans le domaine du calcul à haute performance.

L'EuroHPC JU a lancé un appel à manifestation d'intérêt portant sur trois volets :

- l'acquisition, l'intégration et l'exploitation d'un supercalculateur optimisé pour l'IA, intégré au réseau EuroHPC JU existant (volet obligatoire) ;
- le développement et l'exploitation de plateformes d'expérimentation de supercalcul optimisé pour l'IA (volet optionnel) ;
- l'exploitation d'une « AI Factory » associée au supercalculateur et intégrée à un réseau d'« AI Factories » à travers l'Europe (volet obligatoire).

Dans le cadre de sa stratégie nationale visant à s'imposer comme l'un des acteurs clés de l'IA et du numérique en Europe, le Luxembourg a soumis sa candidature. Cette candidature a été retenue par l'EuroHPC JU et le Luxembourg a été désigné pour accueillir le supercalculateur « MeluXina-AI », supercalculateur optimisé pour l'IA, mais également pour établir l'« AI Factory » y associée.

L'investissement total est estimé à 126 millions d'euros – 112 millions d'euros pour le projet MeluXina-AI et 14 millions d'euros, sur trois ans, pour le fonctionnement de la « AI Factory » associée.

63 millions d'euros de cette dépense seront financés par l'EuroHPC JU, auxquels s'ajouteront 3 millions d'euros qui proviendront des réserves de Luxinnovation. 60 millions d'euros resteront à charge du budget national.